

Psychiatrie: fin du chantier Hôpital 2012 au CHS du Vinatier à Bron (Rhône)

BRON (Rhône), 1er juillet 2014 (APM) - Le centre hospitalier spécialisé (CHS) du Vinatier, à Bron, a fêté mercredi la fin du chantier Hôpital 2012 en inaugurant les nouveaux bâtiments de ses trois pôles de psychiatrie adulte, a-t-on appris auprès du Vinatier ainsi que de l'agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes.

Le Vinatier et l'ARS se réjouissent, dans deux communiqués séparés, de la nouvelle offre de soins permise par ces travaux, dont le montant s'élève à 101,7 millions d'euros, financé à hauteur de 55% par l'Etat, précise l'ARS. Le coût total du projet s'est élevé à 106,4 millions d'euros, indique le CHS, qui ajoute au coût des travaux 3,1 millions d'euros d'équipement et 1,5 million d'euros d'informatique.

Ces travaux répondent aux exigences de la démarche Haute qualité environnementale (HQE) et du label Bâtiment basse consommation (BBC).

«L'ancienne organisation pavillonnaire des trois pôles de psychiatrie d'adultes laisse désormais place à un vaste ensemble de cinq bâtiments de trois étages situés au coeur du parc du Vinatier», précise le dossier de presse de l'établissement.

«Regroupés au sein des rez-de-chaussée et premiers étages», les 350 lits concernés par cette rénovation «sont répartis entre trois foyers et 16 unités d'hospitalisation aux capacités standardisées pour une prise en charge uniformisée», note encore le CHS. La capacité des foyers a été calibrée à 10 lits, celle des unités d'entrée et unités de bref séjour à 24 lits, avec une chambre d'apaisement et une zone de soins intensifs.

Les seconds étages des bâtiments accueillent les locaux administratifs et les locaux d'enseignement (dont un amphithéâtre de 150 places).

Le CHS assure avoir veillé à la fois aux conditions d'accueil des patients et aux conditions de travail des agents.

Sur ce dernier point, il cite deux innovations. La première est l'équipement, dans les nouveaux locaux, de clés électroniques programmables, qui permettent «à chaque agent de pouvoir accéder à l'ensemble des locaux nécessaires à son activité au moyen d'une clé unique». Ce système permet aussi «à chaque patient de pouvoir ouvrir ou fermer la porte de sa chambre et celle de son placard personnel».

La seconde innovation est «la mise en place de la carte d'établissement permettant d'accéder, d'un simple passage sur un lecteur, à l'ensemble des systèmes d'informations» pour les 2.800 agents du CHS. «Opérationnel dans les nouveaux locaux, ce dispositif sera progressivement déployé sur l'ensemble de l'établissement, en intra et en extra hospitalier, facilitant ainsi le travail de chacun et permettant un gain de temps considérable dans l'utilisation et la gestion des systèmes d'informations», fait valoir Le Vinatier.

«Second hôpital psychiatrique de France», assure l'ARS, Le Vinatier couvre, selon l'établissement, un bassin de 793.656 habitants, soit 46,4% de la population du Rhône, emploie 2.800 agents, gère 43 sites extra hospitaliers, 675 lits d'hospitalisation à temps complet, 357 places d'hôpital de jour, dans un parc de 72 hectares.

Il a accueilli 24.492 patients en 2013.

A noter que dans son communiqué, l'ARS Rhône-Alpes rappelle son appui récent à la création d'une unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD) (cf APM VLRDT003). L'unité médicale d'accueil (UMA) du CHS, dont dépend cette nouvelle unité, avait connu en février une situation tendue due à un pic d'activité, rappelle-t-on (cf APM VLRBO003).

